

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 142 / 16 mai 2013



PICKPOCKETS

Le mécanisme GIPA, instrument au service de la dévalorisation des salaires de la fonction publique est reconduit cette année encore.

La CGT vous invite à évaluer vos droits éventuels à la GIPA 2013, et à mesurer, sur son site ou directement par le lien suivant, ce que vous coûte le gel du point d'indice grâce à son [calculateur](#).

Exemple : un contrôleur 2ème classe au 7ème échelon (indice 362) en décembre 2008, passé contrôleur 1ère classe en 2011 et se trouvant au 7ème échelon de son nouveau grade en décembre 2012 (indice 390) n'a pas droit à la GIPA. Si la valeur du point d'indice avait suivi la hausse des prix, il aurait eu près de 1 900 € de salaire en plus sur l'ensemble de la période.

REMERCIEMENTS

Vous vous êtes bien décarcassé, vous avez peut-être même travaillé gratuitement en vous faisant écrêter vos dépassements de temps de travail (1 548 écrêtements en 2012 à la DRFIP44).

Bravo, vous avez participé, à votre corps défendant certainement, à la valorisation de l'action de Bruno Bézard à la tête de la DGFIP, et il vous a exprimé toute sa gratitude.

Soyez-en donc remercié par 150 € bruts de prime collective d'intéressement...payable cette année en juin au lieu de d'avril en 2012 et mai les années précédentes (il n'y a pas de petit profit).

Qu'allez-vous faire de ce pactole ?

Continuez à jouer collectif et faites une bonne action en faisant revenir en France deux oeuvres d'art : groupez-vous pour racheter les tableaux cédés, selon lui, par Claude Guéant à un collectionneur étranger. Un consortium de 35 000 d'entre vous devrait suffire.

Sinon, vous pouvez rejoindre la CGT pour exiger la revalorisation de nos salaires.

Le vrai-faux envoi d'Antidote Hebdo 141 (pas de pièce jointe au premier envoi par messagerie) a littéralement déchaîné ses lecteurs...

C'est terrible, l'état de manque, mais on ne prescrira pas de cure de désintox pour autant, bien au contraire !

Merci à toutes et à tous pour vos réactions souvent humoristiques, ce que nous ne pouvions qu'apprécier.

LA PREUVE PAR GOODYEAR

Si vous êtes un-e fidèle de TF1 ou du Figaro, vous savez que la CGT est essentiellement une organisation de « gros bras », d'« individus violents » et de « casseurs ».



C'est en tout cas la litanie des commentaires à propos du combat mené par les salariés de Goodyear à Amiens, dont le site (1200 salarié-es) est menacé de fermeture.

Même le secrétaire général de la CFDT y est allé de son petit couplet, considérant que la CGT porte une part de responsabilité dans la situation, mais « à parts égales avec la direction » précise-t-il prudemment ! (Car chacun sait qu'entre le licenciement pour faire

du fric et le salarié qui défend son emploi, c'est « à parts égales »...

Silence total par contre sur un événement récent à Amiens-Nord : les élections professionnelles viennent d'y avoir lieu.

Nos censeurs d'hier font profil bas.

La CGT recueille 87% chez les ouvriers, 84% chez les employés, et chez les cadres, elle passe de 13 à 48%.

QUELLE RÉFORME POUR LES RETRAITES ?

Si elle n'en sera pas le sujet unique, la réforme des retraites sera bien évidemment au centre de la 2ème conférence sociale convoquée les 20 et 21 juin par le gouvernement.

Le Medef a déjà fait valoir ses revendications : « Notre préoccupation est d'allonger la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2020, et de repousser l'âge légal de la retraite à au moins 65 ans à l'horizon 2040 ».

Par ailleurs, les négociations sur les régimes complémentaires du privé (Arrco, Agirc) conclues par un accord non signé par la CGT ont débouché sur un mécanisme de revalorisation des pensions inférieure à l'inflation. Or, le gouvernement n'a pas caché son intention de s'en inspirer pour la réforme des retraites qu'il va conduire dans les prochains mois.

La CGT va aborder ce dossier en portant notamment des propositions de réforme structurelle du financement. Elle entend s'opposer à une nouvelle adaptation du système actuel qui consisterait en un allongement de la durée de cotisation ou une baisse du niveau des pensions.

La CGT Finances Publiques 44 réfléchit d'ores et déjà à la manière de renouveler le travail d'explication, de conviction et de mobilisation qui avait été le sien en 2010.

Manifeste de l'agent
et états généraux



Rappel :

Le manifeste des agents des Finances Publiques pour un service public de qualité se signe en ligne [ici](#) ou à partir des sites de chaque organisation syndicale.

LA LOI ! QUELLE LOI ?

L'un des aspects les plus dangereux de l'accord sur « la sécurisation de l'emploi » signé le 11 janvier est sans doute le renversement de la hiérarchie des normes, qui met désormais l'accord d'entreprise, quel que soit son contenu, au dessus de la loi.

Autrement dit, il n'y a plus de garantie minimum, plus, de filet de sécurité !

En matière de licenciement collectif pour motif économique, ce renversement est gravissime.

Le code du travail prévoit un ordre des licenciements qui doit tenir compte conjointement, de plusieurs critères : charges de famille, ancienneté, situation rendant le reclassement difficile (âge, handicap...), et enfin qualité professionnelle.

Dorénavant, l'employeur est fondé (article 23 de l'accord) à privilégier la compétence professionnelle au détriment des autres critères, avec tout l'arbitraire que l'on peut imaginer.

Un peu comme si, en cas de suppression ou de restructuration de service à la DGFIP, ce n'était pas la règle de l'ancienneté (et les cas de priorité) qui déterminait les affectations nouvelles, mais la seule volonté du directeur.

Certains DRFIP d'ailleurs, dans le cadre de la démarche stratégique, ont fait savoir tout le mal qu'ils pensaient de la règle de l'ancienneté pour les mouvements locaux.

(Voir en lien [ici](#) les éléments de réflexion sur l'accord donnés lors de l'assemblée générale de notre section le 16 avril (ou rendez-vous sur notre site local).

Le comité Technique de la DRFIP est convoqué le 21 mai.

A l'ordre du jour : le plan annuel de prévention issu de la mise à jour du DUERP, et le tableau de bord de veille sociale (où l'on reparlera des écrêtements notamment...)